

Charles Gaspard Guillaume de Vintimille ; Christophe de Beaumont du Repaire ; Antoine-Eleanor-Leon Leclerc de Guigné ; Jean-Baptiste de Belloy, cardinal ; Alexandre Angélique de Talleyrand Périgord, cardinal ; Hyacinthe-Louis de Quelen ; Denis Auguste Affre ; Marie-Dominique Sibour, et S. Em. Mgr le cardinal archevêque François-Nicolas-Madeleine Morlot, 3^e cardinal archevêque.

— On lit dans le *Courrier de Lyon* : « Notre ville vient d'être frappée par deux sinistres commerciaux d'une certaine importance. La maison de banque V. G. et C^o, qui vient de suspendre ses paiements, laisse un passif de cinq millions et plus : nous ignorons le chiffre de l'actif. Cette suspension paraît être le contre-coup de la déconfiture d'une importante fabrique de Tarare. »

— La place est également atteinte par la faillite d'un commissionnaire de Paris, qui lui doit environ 500,000 francs. »

— Parmi les lutteurs qui font à Lyon les délices des représentations données par M. Rossignol Rollin, on a remarqué particulièrement Vincent, un solide gaillard aux larges épaules, qui soulève en riant « les kilos de la plus grosse espèce. » Une querelle s'était élevée il y a quelques jours entre Vincent et le nommé Martin, âgé de trente-un ans, la querelle n'allait pas cependant jusqu'à la rixe, car Martin comprit qu'avec un pareil adversaire elle eût été à son désavantage ; aussi en éprouva-t-il un profond ressentiment et jura-t-il de s'en venger.

— A trois heures du matin, il se retrouvait en face de son adversaire sur la place de la Guillotière, et il l'aborda résolument.

— Oseriez-vous, lui dit-il, repeter les paroles que vous avez prononcées ce matin ?

— Parfaitement, répondit Vincent, avec l'assurance que lui donnait la supériorité de sa force.

Aussitôt Martin, s'armant d'un pistolet à deux coups, qu'il avait tenu caché jusqu'alors, le dirigea dans la direction de Vincent. Il toucha la détente : l'arme rata. Il restait un second coup à tirer.

Vincent s'élança pour saisir le bras de son adversaire ; au même instant, le second coup partit, et Vincent le reçut en plein visage.

Le sang jaillit avec violence. Martin fut aussitôt arrêté et déposé provisoirement au poste de la mairie de la Guillotière.

La blessure qu'a reçue Vincent, quoique grave, n'offre cependant aucun danger. On suppose que le pistolet n'était chargé qu'à poudre.

— On lit dans le *Courrier de l'Aude*, du 25 décembre :

« Depuis le commencement de la semaine, une grande quantité de neige est tombée dans les Pyrénées et sur les hauts sommets de la montagne Noire, ce qui a provoqué un abaissement notable de la température. Néanmoins, comme le temps semble vouloir revenir au beau, nous pouvons encore espérer cette série de journées tièdes et sereines, vulgairement qualifiée d'été de la Saint-Martin. »

« Le mauvais temps a été tel, sur les hauteurs de la chaîne qui borde au nord le département de l'Aude, que jeudi, à deux heures de la nuit, la voiture publique chargée de faire le courrier entre Carcassonne et Castres fut abandonnée au milieu de la route, à quatre kilomètres des Martyrs, l'immense quantité de neige tombée et celle qui ne cessait de tomber encore ne permettant pas aux chevaux de trainer la diligence plus loin. Cette voiture renfermait trois voyageurs : les sieurs François Prompt, propriétaire, Jules Monnier et Léon Beaugrand, voyageurs de commerce ; tous trois seraient infailliblement morts de froid et eussent été ensevelis sous les neiges, sans l'admirable dévouement et la rare intrepidité de la brigade de gendarmerie des Martyrs. A six heures du matin, c'est-à-dire au point du jour, l'affreuse nouvelle se répand dans cette commune, à la suite de l'arrivée du

conducteur et de ses chevaux. Aussitôt n'écoulant que les inspirations de son dévouement et de son courage, le brigadier Basile part à la tête de ses trois hommes pour tenter le sauvetage des trois voyageurs abandonnés.

« Après une longue marche, plus périlleuse encore que pénible, à travers un pays accidenté qui n'offrait aux regards qu'un immense tapis de neige, le brigadier et ses gendarmes découvrent enfin la voiture déjà à demi-ensevelie. A l'aspect de l'uniforme de la gendarmerie, un même cri sort de la poitrine des trois voyageurs grelottant de froid : « nous sommes sauvés ! » et ils tombent dans les bras de leurs libérateurs.

« Aussitôt recueillis et couverts des manteaux des gendarmes, ils furent après les plus pénibles efforts, amenés à la caserne des Martyrs, où les attendaient un bon feu et les soins les plus attentifs, qui finirent par leur faire oublier leurs longues souffrances, pour ne leur laisser que l'ineffaçable souvenir de l'intrepide dévouement auquel ils devaient leur salut. »

« Ce sauvetage, accompli dans les conditions les plus périlleuses, et avec de la neige jusqu'à la ceinture, fait le plus grand honneur au brigadier qui en a pris l'initiative et aux trois gendarmes qui l'ont exécuté avec lui. »

— Un voleur de Manchester, du nom d'Alexander, vient de renouveler des exploits qui rappellent ceux du célèbre bandit Jack Sheppard. Après avoir été arrêté, il a réussi à reconquérir sa liberté par une série d'audaces plus diaboliques les unes que les autres. En juin dernier, il commit un vol à Birmingham, puis il retourna à Manchester, où des policiers suivirent sa trace, ainsi qu'à Huddersfield et Leeds. Etant retourné à Manchester, il y fut capturé dans la maison d'un *trackman* bien connu. Alexander fut conduit à Birmingham, puis à Warwick, où il fut traduit pour vol avec effraction dans la boutique d'un sieur Richard et soustraction de marchandises d'une valeur de 40 livres sterling. Mais il paraît qu'il avait seulement dirigé ces opérations, que d'autres bandits avaient effectuées sous ses ordres. Il réussit au moyen du fût de ses bottines, à faire jouer les ressorts de la serrure de son cachot, et s'échappa ; mais il fut repris quelques jours après, et toutes les serrures, tous les verrous, en un mot tous les engins que la police put se procurer, elle s'en servit, afin de prévenir une nouvelle fuite d'Alexander. Il comparut donc devant les magistrats et fut condamné à vingt ans de servitude pénale ; aussi ses gardiens se félicitaient-ils de leur habileté. Mais avant qu'on l'eût transféré de la prison de Warwick dans celle qui lui était définitivement destinée, il avait trouvé son moyen d'évasion. Les serrures étaient solides, les barreaux de fenêtre très rapprochés, les murs épais, les sentinelles vigilantes ; il eût été inutile d'avoir recours aux artifices ordinaires. Alors, notre homme simula si bien la folie, que le médecin de la prison fut la première dupe de ce stratagème et fit transporter Alexander dans l'asile de fous de Warwick. Là on le comprend, les précautions prises à l'égard d'Alexander étaient beaucoup moins rigoureuses : c'était ce que voulait le bandit. Une nuit il s'échappa du dortoir par une cheminée. Depuis on n'a pas retrouvé sa trace.

— On sait que l'empereur Alexandre de Russie est un chasseur intrepide et qu'il affectionne particulièrement la chasse à l'ours.

Or, la société des chasseurs de Moscou ayant organisé dernièrement en son honneur une chasse de ce genre, Sa Majesté vint à l'ours et ne fit que le blesser. L'animal, furieux, se dressa sur ses jambes et allait se précipiter sur l'empereur, lorsqu'une décharge générale des chasseurs le mit hors de combat. Dans la soirée, le cadavre de l'ours fut porté en triomphe sous les fenêtres de l'empereur.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER.

5 janvier 1863.

La Bourse d'aujourd'hui a pleinement répondu aux espérances qu'avait données la tenue du marché de samedi.

Toutes les valeurs sont en hausse. La rente, l'emprunt italien, les deux Mobiliers, les Autrichiens, les Lombards, les Romains et le Saragosse sont particulièrement recherchés.

La rente, ouverte à 70.65, a fait 70.85 au plus haut, pour finir à 70.80.

Les consolidés anglais sont comme samedi à 92 5/8 à 3/4.

Les fonds de Vienne sont en hausse. L'emprunt italien s'est traité de 73.25 à 73.60 pour finir à 73.45 ; le Mobilier français de 41.90 à 42.10 ; le Mobilier espagnol de 892.50 à 902.50 ; l'Orléans de 1090 à 1095 ; le Nord de 1045.50 à 1050 ; l'Est de 522.50 à 525 ; le Lyon de 1172.50 à 1175 ; le Midi de 830 à 835 ; l'Ouest de 535 à 537.50 ; le Saragosse de 670 à 677.50 ; le Nord de l'Espagne de 545 à 550.

Les Autrichiens sont tenus de 522.50 à 520 ; les Lombards de 600 à 608.75 ; les Romains de 365 à 370 ; les Portugais à 525 ; les Transatlantiques de 572.50 à 575 ; les Ports de Marseille à 683.75 ; les Magasins généraux à 700 ; les Rivioli à 247.50.

Cours moyen du comptant : 3 % 70.40. 4 1/2 % 98.20.

Banque de France, 3,410. Crédit foncier, 1,465.

Pour extrait : J. REBOUX.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, dont l'Administration est à Paris, rue de Seine, 51, est sans contredit un journal d'éducation des plus utiles et des plus intéressants. Il donne aux parents une bonne direction pour les études de leurs enfants, et en outre il offre à ses abonnés des lectures instructives et très attachantes.

La première partie renferme des nouvelles, des voyages, des recits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes, la deuxième contient des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux Etats de l'Europe, les souverains et les personnalités illustres de ces Etats, les découvertes, les inventions et les fondations importantes.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, à partir du 1^{er} janvier, sera illustré de très belles gravures. Son prix d'abonnement n'est que de 4 fr. par année, pour Paris et les départements, et chaque abonné reçoit en prime un album composé de 12 belles gravures sur acier, grand in-8^o, représentant les 12 vues les plus remarquables, soit des bords du Danube, soit de la Palestine.

Le Journal La France vient de conquérir une situation qui est sans précédent dans la Presse. Dès ses débuts, c'est-à-dire en moins d'un mois, son tirage normal s'est élevé à 12,000, et depuis, il n'a pas cessé de s'augmenter quotidiennement.

Ce succès explique suffisamment les attaques dont La France a été l'objet de la part de tous les grands journaux de Paris, sans exception aucune. Il donne en même temps la mesure de sa valeur.

Fondé par une réunion de Sénateurs, de Députés, de Membres de l'Institut, de Professeurs éminents des Facultés, d'Agonomes et de Propriétaires fonciers, le Journal La France traite à fond, et au jour le jour, aussi bien les questions politiques que toutes celles qui se rattachent aux grands intérêts matériels du pays.

Les principes franchement libéraux et sagement conservateurs qui président à la direction POLITIQUE du Journal, sont exposés dans des lettres que M. le vicomte de la GUERONNIÈRE, sénateur, adresse au rédacteur en chef de La France. Deux de ces lettres, traitant de la Politique intérieure et de la politique extérieure, ont déjà paru. Quatre autres sont annoncées ; en voici les titres : L'ABANDON DE ROME, — de la LIBERTÉ DE LA PRESSE, — des RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT, — de la LIBERTÉ DANS LES

ÉLECTIONS. La première (l'Abandon de Rome) a paru le 5 et le 6 septembre. Les autres suivront.

L'Economie sociale et politique, la Statistique, les Sciences pures et appliquées, les Théâtres, la Chronique des salons et du monde en général, etc., etc., ont des rédacteurs spéciaux et de premier ordre.

Chaque jour un BULLETIN AGRICOLE, INDUSTRIEL et COMMERCIAL résume le mouvement des principales places, la situation exacte des cours d'une manière tout-à-fait exceptionnelle, en ce sens, par exemple, que très-souvent La France, qui paraît à 4 heures, donne, outre les cours quotidiens de la place de Paris la veille, ceux de l'après-midi et du jour même à midi ; elle donne encore, et cela très-souvent, des dépêches de Liverpool, de Manchester, du Harre, de Mulhouse, de Marseille, de Bordeaux, etc., etc., datées du matin et même de 2 heures du soir.

Ce qui précède n'est plus un programme, c'est un fait accompli : les preuves sont faites et LA FRANCE est en mesure de les continuer. Malgré une situation aussi exceptionnelle, les prix d'abonnement sont à peu près les mêmes qu'aux autres journaux. Pour les départements, ils sont de :

Trois mois 16 francs.
Six mois 32 —
Un an 64 —

S'adresser : chez tous les libraires, aux bureaux de poste ou au siège du Journal LA FRANCE, 10, Faubourg-Montmartre, à Paris.

Les annonces sont reçues : Et aux bureaux du Journal, et chez M. Dupont, régisseur des annonces de LA FRANCE et de L'OPINION NATIONALE, rue Coq-Héron, n^o 5, à Paris.

THÉÂTRE DE LILLE

A l'étude pour passer incessamment : LE FILS DE GIBOYER.

Le public est prévenu qu'on peut louer des places pour les premières représentations.

Lundi 12 janvier.
Au bénéfice de M. GOURDON.
LE BOSSU.
LA FLEUR DU VALSUZON.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeu 8 janvier.

Spécialité extraordinaire
Avant-dernière représentation et au bénéfice de M^{lle} SCRIVANECK.
Premier sujet des théâtres du Palais-Royal et des Variétés.

M^{lle} SCRIVANECK jouera dans trois pièces.
Première représentation de

LA CORNEMUSE DU DIABLE, vaudeville fantastique en 2 actes.
M^{lle} SCRIVANECK remplira le rôle de Léo qu'elle a créé au théâtre du Palais-Royal.

L'ACTRICE EN VOYAGE

Vaudeville en 1 acte.
M^{lle} Scrivaneck remplira 4 rôles de différents caractères.

LA FIOLE DE CAGLIOSTRO
Vaudeville en 1 acte.

M^{lle} Scrivaneck remplira deux rôles de différents caractères qu'elle a joués au théâtre du Palais-Royal.

CROQUE-POULE, comédie-vaudeville en 1 acte.

Ordre : 1. Croque-Poule ; 2. La Fiole ; 3. La cornemuse ; 4. L'actrice.

Les bureaux seront ouverts à 6 h. 1/4. — On commencera à 7 h.

Prix des places : Loges de première galerie, 3 fr. ; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50 ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. ; parquet, 1 fr. 25 ; parterre, 75 cent. ; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Reboux, Grande-Rue, 56.
Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune. DÉPÔT DE CHARBONS GRAS des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très gailleteux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 50 (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).)

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 85 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).)
2^e id., 1 fr. 65
FINES
NOISSETTES, 1 fr. 55

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 45 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 80 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).)
2^e id., 1 fr. 60
FINES
NOISSETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 40 (l'hectolitre de 80 kilogrammes, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.)

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.)
2^e id., 1 fr. 55
FINES
NOISSETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).
N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits des prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrière, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

Rhumes, Irritations de Poitrine.
La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NARY de DELANGRENIER, ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEBAU, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

NOUVEAU PURGATIF.
Les personnes difficiles ; les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CHOCOLAT DESBRIÈRE, purgatif très efficace et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se méfier des imitations.)

VINAIGRE de toilette C)SMACETI.
Supérieur par son parfum et ses propriétés toniques et rafraîchissantes.

AUX ARMES DE FLANDRE

79, Rue Esquermoise
LILLE.



Rue Esquermoise, 79
LILLE.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE.

DRAPERIE & NOUVEAUTÉ.

Cette grande maison, réputée déjà pour le GOUT et le FINI de ses produits, vient d'ajouter à ses magnifiques magasins

HABILLEMENT COMPLET POUR SOIRÉE.

PRIX FIXE

UN RAYON

PRIX FIXE

SPÉCIAL DE VÊTEMENTS D'ENFANTS.